

# Cosip animation : la Guilde regrette un manque d'ambition

Date de publication : 02/12/2015 - 12:15

[Alors que le CNC a entériné la semaine passée l'aménagement du compte de soutien pour les séries animées](#), la Guilde française des scénaristes affirme son insatisfaction.

"Il y avait tout lieu de se réjouir des déclarations de Frédérique Bredin, selon laquelle la réforme du Cosip devait 'renforcer l'ensemble de la filière en employant davantage les talents présents sur le territoire'. Pourtant, si des mesures exceptionnelles et attendues sont venues appuyer les entreprises de production, notamment afin d'encourager le rapatriement des métiers techniques sur le territoire hexagonal, l'écriture française des séries n'est finalement, elle, que très superficiellement soutenue", explique la Guilde des scénaristes dans un communiqué.

La Guilde regrette "que le développement et l'écriture, déjà parents pauvres du budget des séries (moins de 3% du devis total), n'aient pas eu les faveurs d'une évolution plus ambitieuse. À titre d'exemple, la refonte des critères de bonification des aides autorise simultanément les producteurs à confier l'écriture des séries à des auteurs non francophones. Un assouplissement des règles préoccupant, dans la droite ligne de la récente réforme du crédit d'impôt. La Guilde rappelle que le critère de la langue française doit rester au cœur des politiques de soutien à la création et que la créativité de nos scénaristes a largement contribué, ces 15 dernières années, à l'incroyable succès du 3e exportateur mondial".

Pour ces raisons, elle demande au CNC de procéder "à une évaluation suivie et chiffrée de l'évolution des pratiques. Elle fera elle-même preuve de vigilance et fera remonter toute information témoignant d'un usage croissant, par les producteurs, de la langue anglaise".

La Guilde en appelle également, en conclusion, à "un sursaut collectif pour que vive une création consciente et fière de son identité culturelle francophone, d'ailleurs reconnue et appréciée en tant que telle sur la scène internationale. Si la création d'expression originale française devait s'effacer face à la langue anglaise, nous prendrions le risque de fragiliser durablement l'idéal de diversité culturelle porté par la France. La mission du CNC s'en trouverait décrédibilisée, de même que les engagements successifs pris par le gouvernement auprès des autorités européennes et auprès des auteurs".

**Perrine Quennesson**

© crédit photo : DR